

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-3020

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 23

I. – À l’alinéa 33, après le mot :

« reconstitué, »,

insérer le mot :

« tous ».

II. – En conséquence, au même alinéa 33 supprimer le mot :

« cumulativement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.